

éditorial

Quand je suis devenue ministre de l'Égalité des chances en 2009, je ne m'imaginai pas à quel point l'égalité des femmes et des hommes était un sujet à la fois vaste et passionnant.

L'égalité des femmes et des hommes est un droit fondamental de notre société. Depuis 2009, j'ai pu me rendre compte de l'étendue du travail réalisé dans ce domaine. J'ai pu me familiariser avec d'innombrables projets et actions menés avec cœur par des personnes engagées à fond pour défendre ces valeurs.

L'égalité des femmes et des hommes reste néanmoins un vaste chantier, car elle est loin d'être atteinte. Il reste donc du pain sur la planche. Mais cela bouge !

Dans ce numéro, vous allez découvrir quelques-uns de nos derniers projets : une première « action positive » auprès des agents du secteur public, les dernières avancées en matière de violence et de prostitution ou la mise en place d'une nouvelle plateforme de rencontre autour de la journée internationale de l'homme.

Pour d'autres actions en cours, nous continuons bien sûr le suivi et ne perdons pas de vue nos objectifs politiques : plus de femmes à la prise de décision, sensibiliser davantage les jeunes aux principes de l'égalité, lutter contre toutes formes de stéréotypes.

D'ors et déjà, je vous en souhaite une bonne lecture et me réjouis à l'avance de vos éventuels commentaires et suggestions.



A stylized, handwritten signature in black ink that reads "Gaasch".

Françoise Hetto-Gaasch
Ministre de l'Égalité des chances

égalité et éducation

MEGA CONCOURS 2011

« Quelle image te fais-tu de l'égalité des femmes et des hommes, des filles et des garçons ? » Telle était la question posée aux lycéens à l'occasion du lancement du « MEGA Concours 2011 » en avril 2011. Ouvert à tous les jeunes âgés de 12 à 20 ans, le concours n'imposait aucune limite quant au nombre de projets remis par une personne, quant au genre ou encore la technique utilisée.

Un jury composé de membres du ministère, de créatifs et de plasticiens a sélectionné trois œuvres parmi les projets reçus. Le premier prix a été imprimé sur des t-shirts en coton issu du commerce équitable.

34 participants et participantes ont renvoyé une soixantaine de projets au ministère. Vu la qualité des travaux, la diversité des approches et techniques variées, inspirées et colorées, il n'a pas été facile au jury de faire son choix. Finalement, parmi les 34 participants, trois élèves de l'Athénée de Luxembourg-Ville ont remporté les premières places :

1^{er} prix Jil Zepp pour son projet « Évolution »

2^e prix Marie Nicolay pour son projet „L'égalité à l'infini“

3^e prix Danielle Linden pour son projet « Does it matter? »

13 jeunes artistes vont décorer le Calendrier 2012 de l'Union des Consommateurs

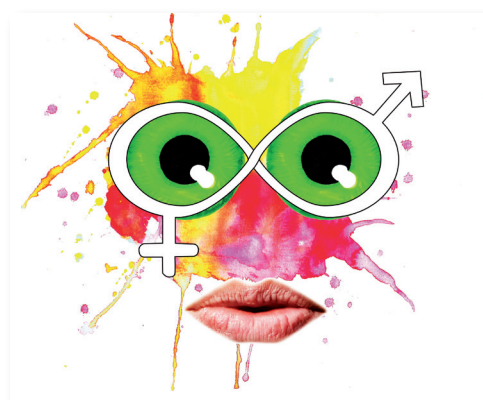
En plus du concours, et pour honorer les nombreuses contributions très variées et de haute qualité, treize projets vont décorer le prochain calendrier de l'ULC pour 2012.

Le calendrier 2012 de l'ULC sera disponible dès décembre 2011.

Pour en savoir plus : www.echsimega.lu



1^{er} prix : Jil Zepp « Évolution »



2^e prix : Marie Nicolay « L'égalité à l'infini »



3^e prix : Danielle Linden « Does it matter? »

égalité et travail

APRÈS SON SUCCÈS DANS LES ENTREPRISES, LE PROGRAMME DES ACTIONS POSITIVES SERA ÉTENDU AU SECTEUR PUBLIC.

Les premières actions positives ont été organisées au sein des entreprises du secteur privé à partir de 1999. Jusqu'à présent de nombreuses entreprises de différents secteurs, notamment l'industrie, la construction, le commerce, le nettoyage, la restauration, les secteurs bancaire et financier ont participé au programme des actions positives. Et les résultats obtenus dans ces entreprises ont été très encourageants.

Une bonne gestion des ressources humaines stimulant les capacités du personnel tant féminin que masculin contribue à l'épanouissement de tout un chacun et augmente la performance du personnel. Il s'agit de mettre à profit la diversité des compétences, du savoir-faire et des expériences des hommes et des femmes, leurs valeurs étant complémentaires.

Comment étendre les actions positives aux services publics ?

En pratique, tout département ministériel ou administration publique qui décide de participer au programme pour réaliser un projet d'actions positives en fera la demande auprès du ministère de l'Égalité des chances qui chargera un bureau d'experts externe de procéder à une enquête de satisfaction du personnel de cette administration.

Cette analyse permettra d'évaluer le degré de satisfaction des agents en matière d'égalité de traitement entre hommes et femmes et aidera à détecter des pistes d'action.

Les questions de l'enquête, dont l'anonymat sera garanti, sont regroupées suivant les trois domaines prioritaires qui sont : l'égalité de traitement, dans la prise de décision et dans la conciliation.

Le questionnaire sera subdivisé en six grands thèmes :

- situation personnelle,
- situation professionnelle et promotion professionnelle,
- temps de travail,
- vie professionnelle et vie privée,
- estimation de l'égalité des femmes et des hommes dans la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée,
- harcèlement sexuel et moral sur le lieu de travail.

Jusqu'à présent, cinq administrations publiques ont rejoint le programme des actions positives. L'étude sera lancée à partir de la rentrée 2011 :

- l'Administration du personnel de l'État (APE),
- l'Institut national d'administration publique (INAP),
- l'Administration de l'Emploi (ADEM),
- l'Institut national de la statistique et des études économiques (STATEC),
- l'Université du Luxembourg.

Pour en savoir plus : [actions positives](#)

Les actions positives ont pour premiers objectifs de réaliser l'égalité de fait entre femmes et hommes dans le monde du travail, d'assurer le bien-être de tous les salariés sur leur lieu de travail, d'augmenter leur motivation. En termes économiques, un personnel plus motivé permettra également aux entreprises d'être plus compétitives.

En 2009, le Gouvernement nouvellement mis en place a décidé, dans son programme gouvernemental de 2009 à 2014, d'étendre les actions positives, telles qu'elles sont régies par le Code du travail en ses articles L. 243-1 à L. 243-5 au secteur public.

égalité et travail

Adaptation de LOGIB, le logiciel pour détecter des écarts de salaire

En 2009, le ministère de l'Égalité des chances avait présenté son outil LOGIB, un programme standardisé en Excel destiné à mesurer l'égalité de salaire entre les femmes et les hommes dans les entreprises de plus de 50 salariés.

Ce logiciel a été élaboré par le Bureau Fédéral suisse de l'égalité entre femmes et hommes, et le ministère de l'Égalité des chances du Luxembourg a adopté ce programme, avec l'autorisation du bureau susmentionné.

L'instrument offre aux entreprises la possibilité de déterminer de manière relativement facile si d'éventuels écarts de salaire entre le personnel féminin et masculin sont explicables par des facteurs objectifs ou s'ils contiennent un indice de discrimination cachée.

Toute entreprise intéressée peut télécharger le logiciel gratuitement depuis le site internet du ministère, en suivant les instructions y affichées.

Grâce à un sondage mené par le ministère, il est apparu que certaines entreprises avaient rencontré des difficultés lors de l'utilisation de l'outil.

Dans les prochains mois, le logiciel sera adapté en vue d'augmenter sa convivialité pour les entreprises.

Pour en savoir plus : [écart de salaire](#)



Étude « Les femmes et les hommes dans la prise de décision »

Comment se présente la situation actuelle au Luxembourg en matière de prise de décision ? Pour en savoir plus, le ministère de l'Égalité des chances a chargé le Centre d'Études de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques (CEPS) de renouveler une enquête portant sur les femmes et les hommes dans la prise de décision au sein des entreprises.

En effet, une première enquête avait été menée en 2000 auprès des entreprises luxembourgeoises pour vérifier l'état des femmes dans la prise de décision, et a été actualisée en 2004, avec comme objectif de mesurer les progrès dans le domaine de la participation des femmes à la prise de décision économique. L'étude paraîtra vers la fin de cette année.

Pour en savoir plus :

[Étude 2002](#)

[Étude 2004](#)

égalité et société

LA PROSTITUTION AU GRAND-DUCHÉ : FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX

Au vu de l'exiguïté de son territoire, le Luxembourg doit considérer la prostitution dans un contexte élargi de la Grande Région. Pour cette raison, le Gouvernement cherche une coopération étroite avec ses pays voisins, en s'informant davantage sur leurs différents modèles de réglementation appliqués en la matière.

A cet effet, le ministère de l'Égalité des chances a choisi une double approche, à savoir des consultations auprès des ministères en charge du phénomène de la prostitution dans nos pays voisins et la réalisation d'une étude globale sur le phénomène de la prostitution au Grand-Duché de Luxembourg.

En février 2011, Mme Hetto-Gaasch s'était rendue à Berlin dans le cadre d'une visite de travail auprès de son homologue allemande Kristina Schröder pour s'informer sur le cadre réglementaire et législatif allemand. En juillet 2011, la ministre a mené des consultations auprès de Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre française des Solidarités et de la Cohésion sociale pour évoquer les discussions récemment menées en France sur le projet de vouloir pénaliser les clients de la prostitution. Des visites similaires sont encore programmées en Belgique et aux Pays-Bas.



Georges Santer, ambassadeur du Luxembourg
Roselyne Bachelot-Narquin, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale
Françoise Hetto-Gaasch, ministre de l'Égalité des chances

Le ministère entend finalement lancer en 2012 une étude scientifique globale sur la prostitution au Luxembourg.

Pour en savoir plus : www.violence.lu

Comment traiter la prostitution au Luxembourg ?

Ecrivez-nous : info@mega.public.lu

Le Plan d'action national en matière d'égalité des chances entre hommes et femmes 2009-2014 ainsi que l'accord de coalition prévoient en matière de la prostitution de faire un suivi scientifique du phénomène pour connaître son évolution au niveau national et local et pour analyser également des alternatives au modèle dit « suédois », donc la pénalisation de la demande.

Le Gouvernement n'est pas resté inactif pour cerner le phénomène de la prostitution au niveau national. En 2007, une cartographie avait été réalisée par deux chercheuses, étude qui à l'époque avait permis d'avoir un premier aperçu sur l'envergure du phénomène de la prostitution au Luxembourg. Cependant, une analyse encore plus approfondie s'impose pour connaître ses différentes facettes.



ÉGALITÉ DANS LA SUCCESSION AU TRÔNE

En vertu de l'article 3 de la Constitution, la Couronne est héréditaire dans la Famille de Nassau formant la dynastie du Grand-Duché de Luxembourg depuis plus de cent-vingt ans.

Conformément au pacte de famille de 1783, la réglementation interne de la Maison de Nassau consacrait le principe de la succession directe par ordre de primogéniture dans la descen-

Pour en savoir plus sur la Convention CEDAW : mega.public.lu

dance mâle. Par décret grand-ducal publié au Mémorial le 23 juin 2011, le nouvel ordre successoral introduit l'égalité entre hommes et femmes qui s'appliquera pour la première fois à la descendance du Grand-duc Henri.

Tenu par la Convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), le Luxembourg avait notamment soulevé une réserve en matière de succession au trône dans ses rapports à l'ONU.

FORMER LES FONCTIONNAIRES À L'ÉGALITÉ

Depuis avril de cette année, les agents stagiaires à la Fonction publique, toutes carrières confondues, suivent un cours obligatoire de formation en politique de l'égalité des femmes et des hommes qui fait maintenant partie intégrante de leur formation de base.

Inscrite dans le programme gouvernemental comme étant une des priorités politiques du Gouvernement, l'objectif de la formation est à la fois d'informer et de sensibiliser les fonctionnaires en herbe à la thématique de l'égalité des sexes.

Dans ce sens, le cours qui est donné à l'Institut national d'administration publique (INAP), se veut surtout interactif et participatif et son but est de montrer que l'égalité des femmes et des hommes est un sujet qui nous concerne tous et à tous les niveaux et que c'est un sujet passionnant et surprenant dans sa diversité.

Pour tout renseignement : info@mega.public.lu



Abonnez-vous à notre newsletter sur les différents sites :

echsimega.lu
l'égalité dans la vie des jeunes

megapower.lu
l'égalité dans la prise de décision politique, économique et sociétale

violence.lu
le site dédié à la lutte contre la violence domestique

mega.public.lu
le site institutionnel du ministère de l'Égalité des chances

publications

- Non aux Mutilations Génitales des Femmes
- **Prochainement** : L'entrepreneuriat féminin et masculin au Luxembourg
- **À venir** : Femmes et hommes dans la prise de décision

Retrouvez toutes nos publications sur :
www.mega.public.lu/publications/index.html

„DIR HUTT EIS-GESCHRIWVEN“

Mails à la rédaction

Madame Hetto,

Dir als Ministesch vun der Chancegläichheet misst emol eis Medien Press an Tele zur Uerdnung ruffen.

Wéi kann et sinn, datt een all Dag laang a breet vum Tour de France liest a Reportage gesäit over net eng Zail, keng Foto, geschweis en Artikel oder e Reportage iwwer d’Frafootballweltmeeschterschaft. Wéi ass et dann do mat der Gläichheet?? An all kréien se dichtet Sue vum Stat, aide à la presse, dann dierft dat jo net alles esou ein seiteg sinn.

Ech hoffen, Dir klappt deenen «Discriminateuren» op d’Fanger.

Frëndlech Bonjouren

D. B. 13.7.2011

Madame,

Nous avons constaté avec dégoût la publicité sur les caddies du magasin (.....).

Sur le fond d’un panneau rouge attaché aux caddies, il y a une publicité pour trois « Clubs » à Trèves et alentours, contenant l’adresse, le numéro de téléphone ainsi que le site Email de ces trois établissements. Nous avons du doute qu’il s’agisse de clubs de golf. Il s’agit plutôt d’établissements qui exploitent les femmes comme marchandises, et on a l’impression de pouvoir acheter les femmes comme marchandises en même temps que du ciment et des plantes. C’est scandaleux.

Est-ce qu’une chaîne commerciale comme (...) a vraiment besoin de cette publicité amoralisée pour pouvoir survivre ?(...) Et comment expliquer aux enfants qui se trouvent dans le caddy et qui demandent « c’est quoi cette affiche? ».

Nous avons décidé d’éviter le magasin (...) avec notre fille jusqu’à enlèvement de ces panneaux rouges. (...)

Merci d’avance,

D. et C. S 24.8.2011



„MEGAPEINLECH“

Veux-tu t’faire foot ?

Slogan d’une récente campagne de la Fédération luxembourgeoise de Football qui souhaite promouvoir le football féminin, « Va t’faire foot » laisse plutôt un arrière-goût amer par ce jeu de mots douteux et à connotation agressive.

Les jeunes filles se sentiront-elles vraiment bien accueillies dans un sport considéré traditionnellement comme étant un fief masculin avec un pareil slogan ? Le sous-titre de l’affiche « Le foot pour toutes » aurait certainement suffi à rendre cette initiative sympathique et percutante.

Pour en savoir plus : www.echsimega.lu



Premier « MEGA on Tour » de la rentrée scolaire

Le 12 octobre a lieu la remise de prix aux lauréats du MEGA Concours 2011 à l'Athénée de Luxembourg lors d'une rencontre « MEGA on Tour » de Mme Françoise Hetto-Gaasch, ministre de l'Égalité des chances avec les élèves du lycée. Parmi les trente-quatre projets envoyés au ministère, ce sont trois élèves de l'Athénée qui ont remporté les premiers prix. Lors de ce premier Mega on Tour de la rentrée, la ministre profitera pour décerner les prix aux gagnants.

Konferenz anlässlich des Weltmännertages zum Thema Jungen- und Männerarbeit (Conférence à l'occasion de la journée internationale de l'homme)

Am 19. November 2011 ist der Internationale Weltmännertag. Das Ministerium für Chancengleichheit nimmt diesen Tag als Anlass um eine Konferenz zum Thema Jungen- und Männerarbeit zu organisieren. Gastredner ist unter anderem Herr Martin Rosowski, Vorsitzender des deutschen Bundesforums Männer - Interessenverband für Jungen, Väter und Männer e.V.

Die Tagung findet statt am 18. November 2011 um 14 Uhr im Hotel Meliã Luxembourg, 1, Park Dräi Eechelen (10 Rue Fort Thuengen), L-1499 Luxembourg-Kirchberg.

Der Eintritt ist frei. **Anmeldungen unter : info@mega.public.lu**

Conférence sur la violence psychologique conjugale et intrafamiliale

Dans le cadre de la Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre 2011, Femmes en détresse a.s.b.l. organisera une conférence financée par le ministère de l'Égalité des chances sur la question

« Pourquoi est-il important d'aider à refuser le harcèlement moral et la violence psychologique conjugale et intrafamiliale ? »

Les orateurs sont Mme Marie-France Hirigoyen, psychiatre et auteure de plusieurs publications en la matière, M. Luc Frémiot, Substitut Général de la Cour d'Appel de Douai (F), Mme Josiane Coruzzi, juriste et directrice de Solidarité-Femmes et Refuge pour Femmes battues de la Louvière ainsi que M. Vincent Libert, travailleur social et directeur de Praxis a.s.b.l.

Le colloque aura lieu le **vendredi, 25 novembre 2011 de 9.30 à 16 heures** dans la grande salle AUDIMAX situé sur le Campus universitaire de Walferdange.

Renseignements : info@mega.public.lu

Pour en savoir plus :

[Spots radio sur la violence](#)

[Spots TV sur la violence domestique](#)